

MOBI-SNALC

Mobi-SNALC est un dispositif destiné aux adhérents du SNALC souhaitant évoluer professionnellement au sein ou à l'extérieur de la fonction publique. Là où l'Éducation nationale ne propose rien aux personnels en souffrance, le SNALC, lui, agit.



Cher(e) adhérent(e),

Dans le cadre des avantages SNALC, mobi-SNALC s'adresse à tous les adhérents du SNALC, quelle que soit leur académie de résidence. Cette plateforme de services est complémentaire de tous les services d'accueil, d'information et de conseil que vous prodiguez déjà tout au long de l'année les élus SNALC de votre académie d'exercice.

Vous pouvez déjà leur poser toutes vos questions sur ce qu'est un détachement, un congé de formation, une mise à disposition, une disponibilité, un reclassement, un poste adapté, etc., et leurs modalités d'obtention, de droit ou pas. Ils sont aussi vos référents pour toutes les questions liées à la mobilité géographique, qui ne sont pas traitées par mobi-SNALC.

Tout savoir sur mobi-SNALC : c'est ici !

***QUELS SONT LES ATOUTS DU SNALC ?**

C'est un syndicat indépendant, financièrement et politiquement, dénonçant un système éducatif usé ainsi que des conditions de travail néfastes pour les personnels. Le SNALC est également une force de propositions, avec des projets éducatifs, allant du primaire au lycée.

***QU'EST-CE QUE mobi-SNALC ?**

Mobi-SNALC est un dispositif d'aide aux adhérents du SNALC dans le cadre des « Avantages SNALC ».

Ce dispositif comprend :

- - Des outils de prévention et de remédiation à la souffrance au travail dispensés par des spécialistes diplômés, issus du monde de l'éducation.

- - Des conseils en matière d'évolution professionnelle afin d'aborder au mieux son évolution de carrière et/ou sa mobilité professionnelle.

Mobi-SNALC vous propose un travail approfondi sur votre projet de mobilité professionnelle, avec un accompagnement individualisé.

En parallèle, vos élus académiques du SNALC répondent à toute question ponctuelle et faciliteront vos démarches avec l'administration de votre académie pour vous donner les meilleures chances d'obtenir ce dont vous avez besoin au moment où ce sera nécessaire pour vous permettre de réaliser votre projet : temps partiel, mi-temps, détachement, disponibilité, cumul d'activités, poste adapté.

Pour contacter le service mobi-SNALC, veuillez compléter le [formulaire en ligne](#).

***POURQUOI mobi-SNALC ?**

Sérénité et dignité, deux notions incontournables à l'épanouissement de chacun, mais aussi deux droits évidents pour tout travailler, et notamment pour tout fonctionnaire. Et pourtant, aujourd'hui, dans l'Education nationale, les personnels cherchent à vivre vainement ces mots. La lecture des lignes ci-dessous, tirés de l'introduction du Mémorandum sur la souffrance des professeurs et personnels non enseignants de l'Education Nationale , illustre très bien cette triste réalité.

Morosité, crise des vocations, violences physiques, psychologiques, dépression, suicides... tels sont les phénomènes qui altèrent de plus en plus le quotidien des personnels de l'Education Nationale.

Beaucoup de nos collègues ressentent ces souffrances, à des degrés divers. Le souci, c'est qu'en cherchant à trouver les causes de ce malaise, un grand nombre se remet en question, ce qui conduit à un sentiment de culpabilité. Et pourtant, en mettant des mots sur les maux, en s'appuyant sur des faits précis et des chiffres, on se rend compte que, dans la grande majorité des cas, la souffrance au travail est imputable à l'institution, non à l'individu.

Oui, l'institution est responsable de la déconsidération, économique et sociale, que connaît le métier.

Oui, l'institution est responsable de la mutation appauvrissante de la profession.

Oui, l'institution est responsable de l'accentuation des pressions au travail.

Oui, l'institution est responsable de la souffrance physique et psychologique subie par les collègues, de la violence au burn-out en passant par le harcèlement : avec cette volonté de

masquer la violence, utilisant la technique de « la poussière que l'on met sous le tapis », l'Éducation nationale veut montrer que « tout va bien ».

Les collègues se sentent prisonniers : soit ils se taisent et subissent, soit ils décident de parler mais l'institution ne les entend pas.

Il est important, indispensable, de redonner aux personnels de la dignité. Que ce soit sur le plan humain ou dans la considération de leur profession, cette dignité perdue doit être restaurée.

C'est pourquoi mobi-SNALC accompagne les personnels de l'Education nationale en quête de mobilité professionnelle et ceux qui font face, quotidiennement, à une souffrance engendrée par leur profession.

*** QUELS TYPES DE DIFFICULTES AIDE A RESOUDRE MOBI-SNALC ?**

- Harcèlement moral au travail de toute nature
- Gestion de l' autorité en classe avec les élèves
- Difficultés relationnelles avec les élèves, pour les professeurs victimes d'incivilités verbales et physiques
- Gestion des relations avec les parents et/ou les collègues
- Gestion des relations avec la hiérarchie.
- Gestion des conflits (n'oubliez pas qu'en complément, votre adhésion au SNALC inclut une assistance et protection juridiques pénales fournies par la GMF)
- Gestion du stress (qui est à l'origine de déprimés, dépressions et de burn-out) grâce notamment à la sophrologie

Avec mobi-SNALC, osez sortir de l'isolement.

Marchez vers plus de sérénité et surtout : de dignité.

Votre correspondante MOBI-SNALC à La Réunion

Frédérique Salvador : asialys.rodier2@gmail.com

Votre correspondant MOBI-SNALC en métropole

Maxime Reppert : mobi-snalc@snalc.fr